

VOTRE PROPOSITION DE SEMINAIRE 2026

DICKSON

**PERMA
SOCIAL.
CLUB** 
Ecotourisme & Permaculture

SOMMIÈRES

MAUGUIO



**PERMA
SOCIAL.
CLUB**
Ecotourisme & Permaculture

INTRODUCTION

1. **LIEUX**
2. **REPAS**
3. **ACTIVITÉS**
4. **OPTIONS INCLUSES**
5. **BUDGET**

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE LA JOURNÉE 8H30-17H30

- 8h30 à 9h00 : Accueil et petit déjeuner
- 9h00 à 11h00 : Réunion plénière
- 11h à 12h : Apéritif et jeux
- 12h à 14h : Déjeuner
- 14h à 16h : Challenge fun, ludique et convivial
- 16h à 17h30 : Temps libre





LES LIEUX

Sommières

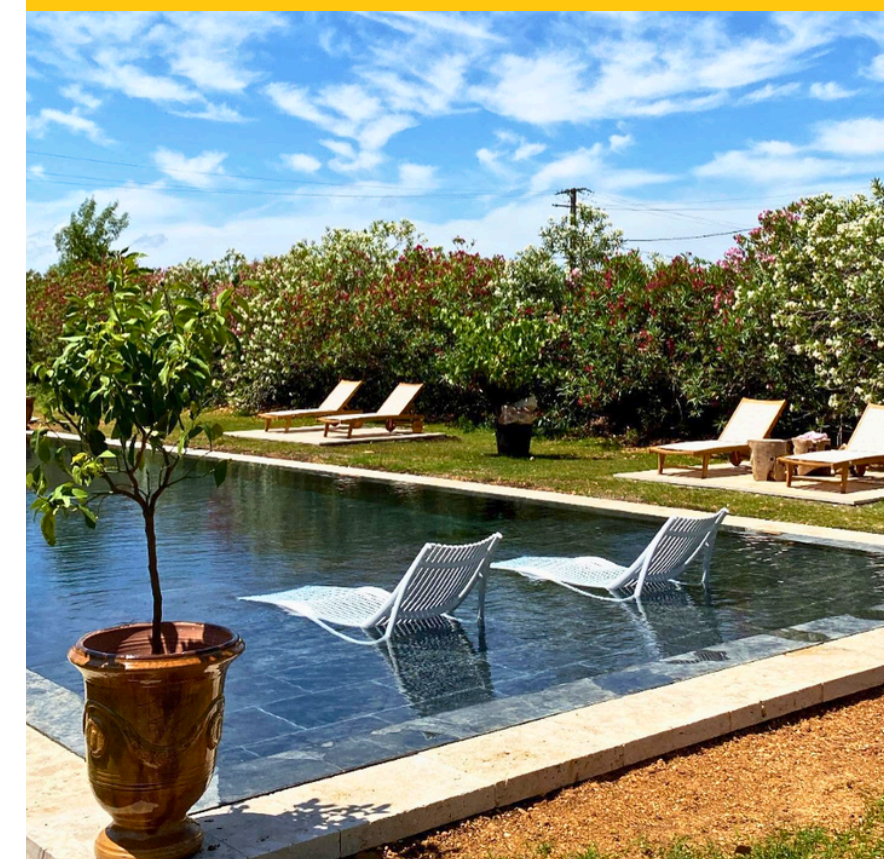
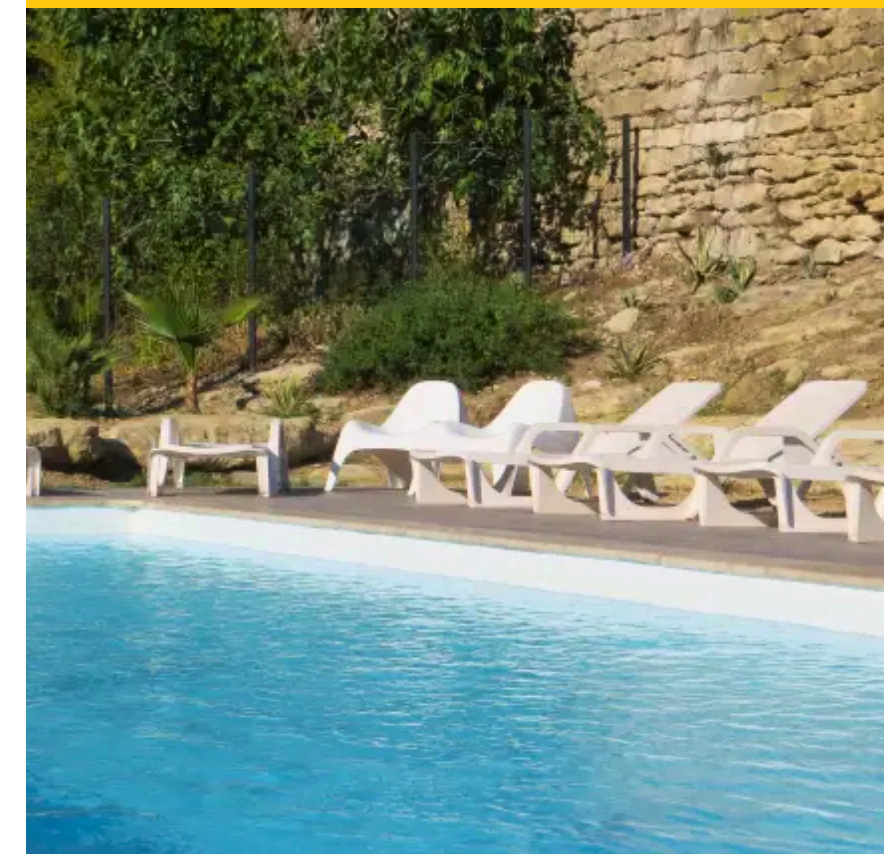
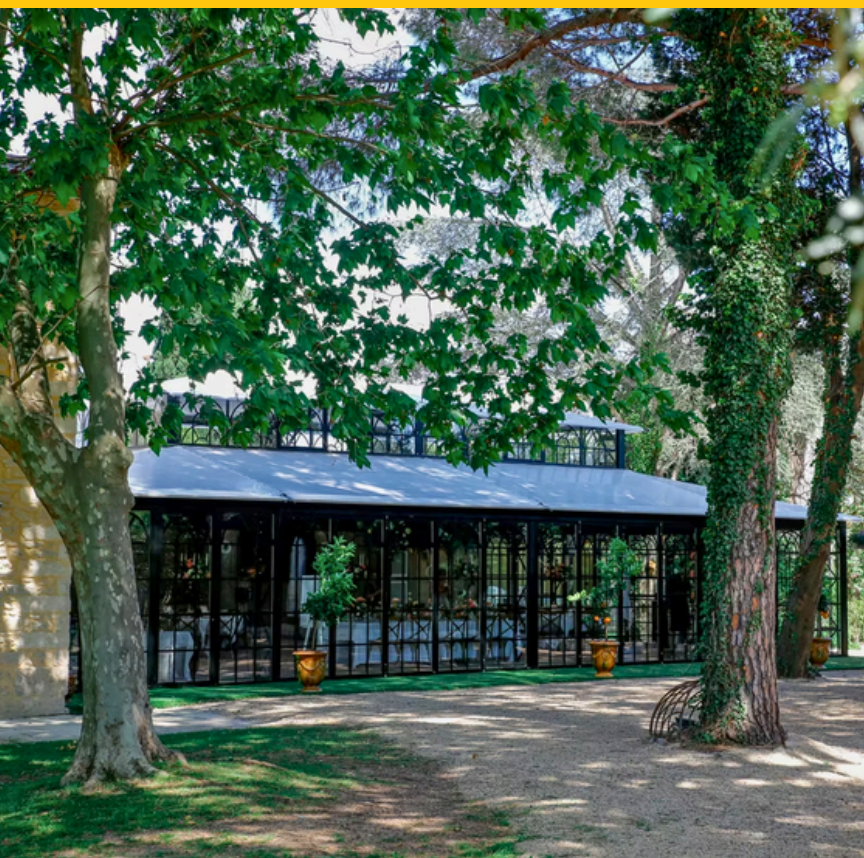
Domaine Christin : domaine nature et équestre privatisé

- Authenticité de nos terroirs
- Lieu typiquement local
- Immersion au cœur des paysages gardois
- Connexion en équipe et à l'âme de la région

Mauguio

Domaine Trinité : domaine historique de charme privatisé

- Ancien domaine viticole d'exception
- Lieu de charme proche de Montpellier
- Découverte des richesses historiques
- Moments conviviaux dans un cadre idyllique





DOMAINE DE CHRISTIN

Sommières : domaine nature et équestre du XII, entièrement privatisé

- **Disponibilité**
 - 09 septembre
- **Localisation**
 - À 35 minutes de Montpellier, dans la campagne gardoise
- **Cadre**
 - Ancienne ferme-forteresse du XIIe siècle à vocation viticole, ce lieu d'exception s'étend sur 60 hectares de nature préservée
- **Atout majeur**
 - Tout en 1, logistique en or !
- **Espaces disponibles**
 - Salle de réunion plénière (capacité +80 personnes)
 - Salle de restauration et bar (capacité +150 personnes)
 - Solutions de repli abritées
 - Vastes espaces extérieurs
 - 2 piscines accessibles
 - Terrains de volley, badminton, et pétanque avec 200 boules
 - Table de ping pong et trampoline géant
 - Cuisine professionnelle





DOMAINE DE CHRISTIN

[Naviguez au Domaine Christin - Tour virtuel 360°](#)





**PERMA
SOCIAL.
CLUB**
Ecotourisme & Permaculture

DOMAINE TRINITE

Mauguio : ancien domaine viticole du XIXe entièrement privatisé

- **Disponibilité**

- 09 septembre

- **Localisation**

- Mauguio, à 10 minutes du Millénaire

- **Cadre**

- 5 000 m² de parc arboré de caractère, mêlant oliviers et vignes dans une ambiance provençale authentique

- **Atout majeur**

- Un domaine haut de gamme à 10 minutes des bureaux
- Un agent de liaison pour l'assistance et surveillance piscine

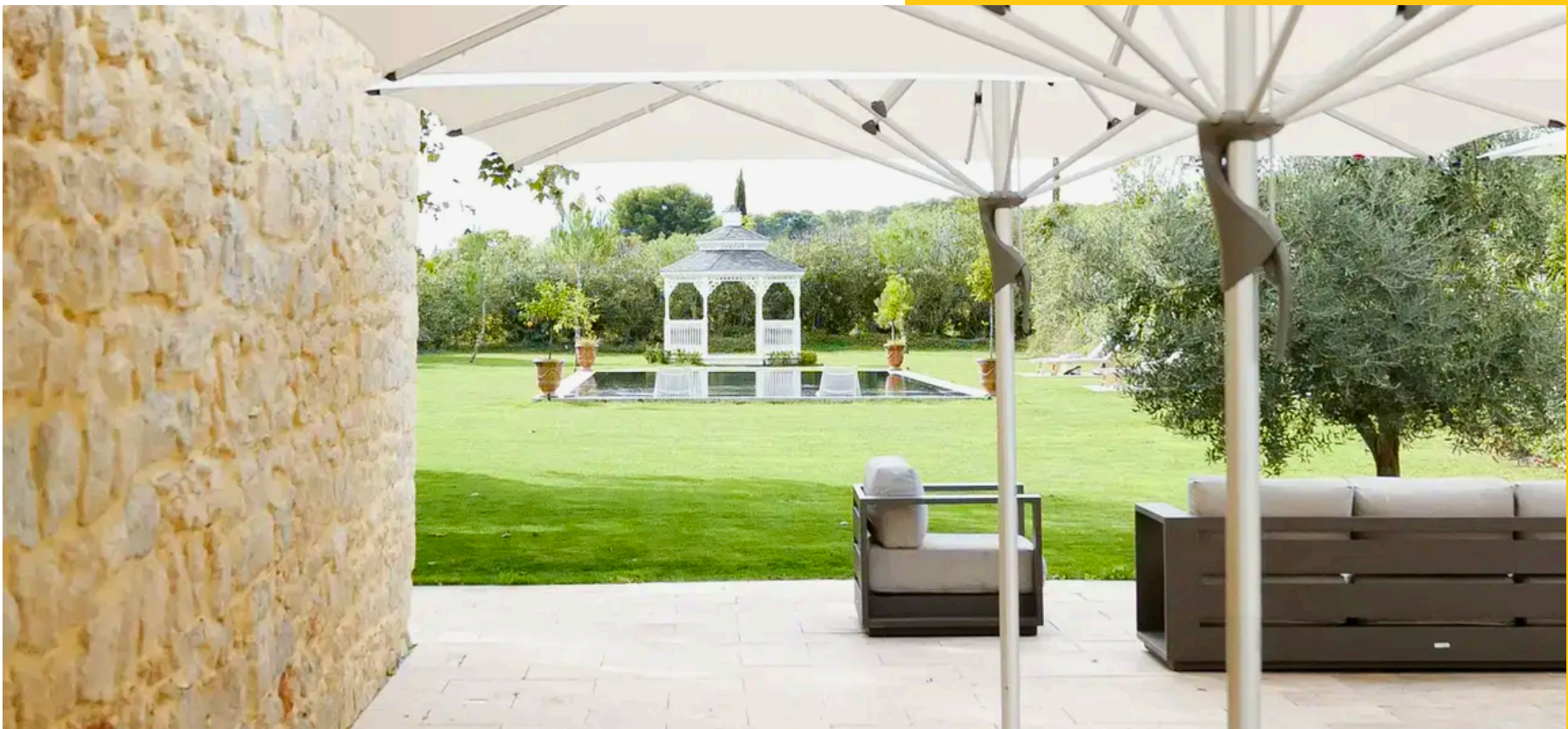
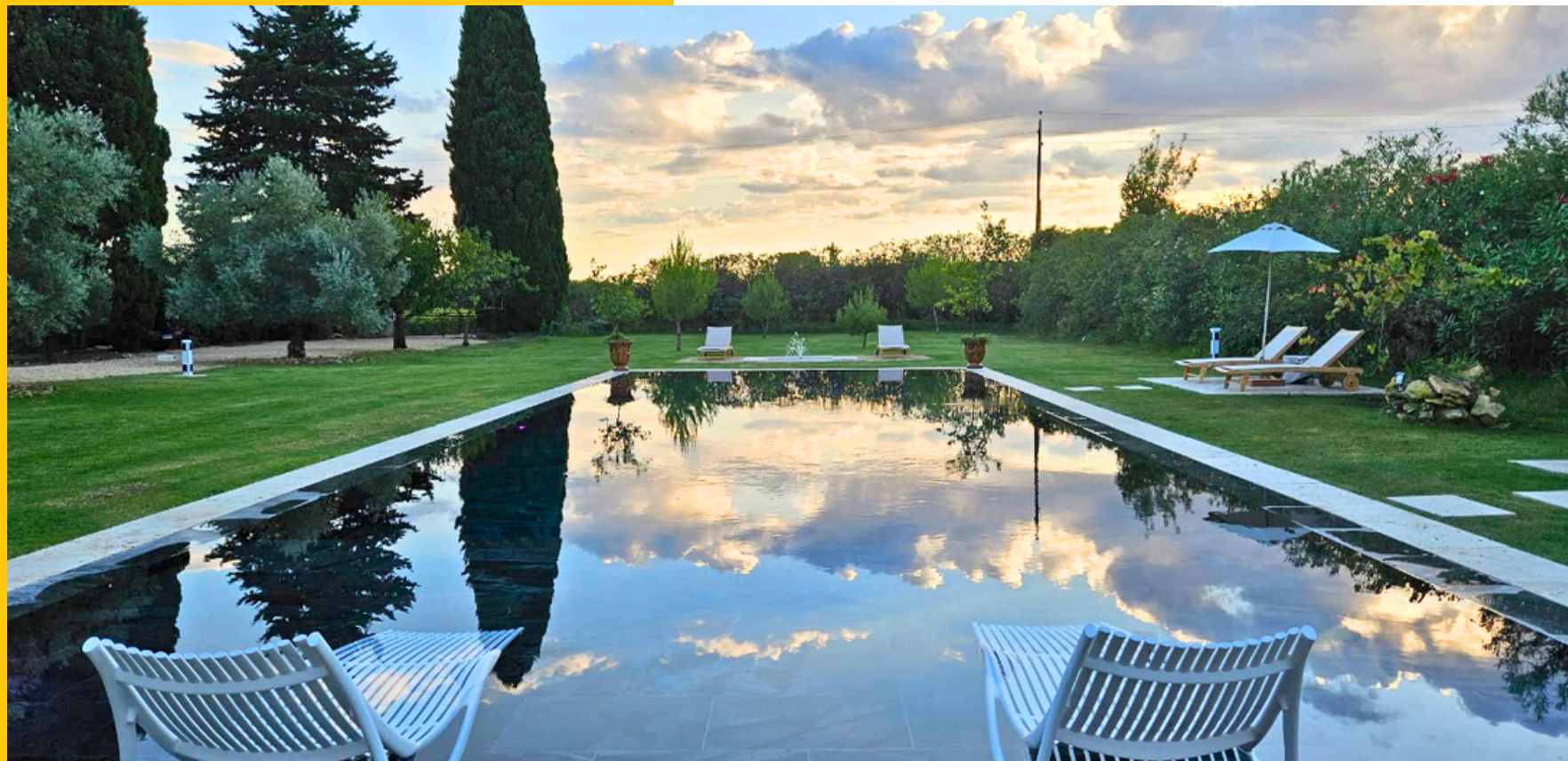
Espaces disponibles :

- Salle de réception de l'Orangerie (200 m², entièrement vitrée et équipée d'un système son Bose et d'un grand écran)
- Vastes espaces extérieurs, dont un parc paysager
- Piscine miroir à débordement de 100 m²
- Terrasse ombragée de 160 m² (dont 100 m² couverts par des parasols)
- Espace traiteur dédié (cuisine professionnelle)
- Une 20aine de boules de pétanques





DOMAINE TRINITE





**PERMA
SOCIAL.
CLUB**
Ecotourisme & Permaculture



ANALYSE DES LIEUX

	Christin	Trinité
Dates disponibles	09/09/2026	09/09/2026
Localisation	à 35min	à 10min
Cadre	Domaine historique et nature privé	Domaine historique de charme privé
Atouts	Écrin de verdure, plusieurs solutions de replis, 2 piscines et nombreux équipements	Proche du Millénaire, une piscine miroir avec surveillance et une grande salle de 200m2
Espaces	2 salles de réception au choix, différentes zones de jeux, 2 piscines	Grande salle, jardins paysagers, terrasse ombragée, terrain de tennis



PETIT DEJ', APERO ET DEJEUNER

Cuisine hallal

PETIT DÉJEUNER D'ACCUEIL

Viennoiseries, Corbeille de fruits de saison

Boissons chaudes : Café, Thé, Café au lait, Jus faits maison

AMUSES-BOUCHES

- Œuf mimosa revisité au thon
- Mini brochette : tomate, mozzarella, basilic frais & pesto
- Bouchée de patate douce & fromage aux herbes
- Toast pain d'épices, tapenade d'olive noire aux figues
- Brick à la viande hachée, pommes de terre & fromage
- Tartinades maison :
 - Caviar d'aubergine
 - Houmous à la betterave
 - Rillettes de sardines au fromage

BUFFET DINATOIRE BAR À BROCHETTES

(5 pièces/personne, 50g/brochette)

- Brochette de bœuf mariné
- Brochette de poulet mariné
- Kefta – viande hachée marinée
- Seiche à la persillade
- Crevettes marinées

BAR À BOISSONS

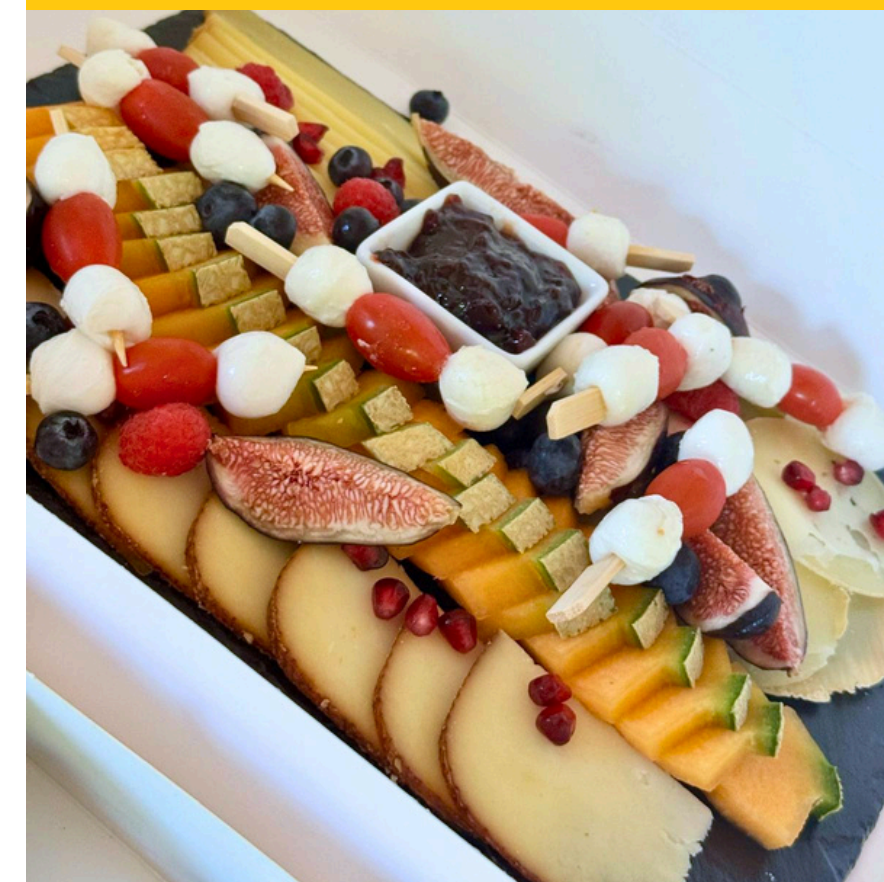
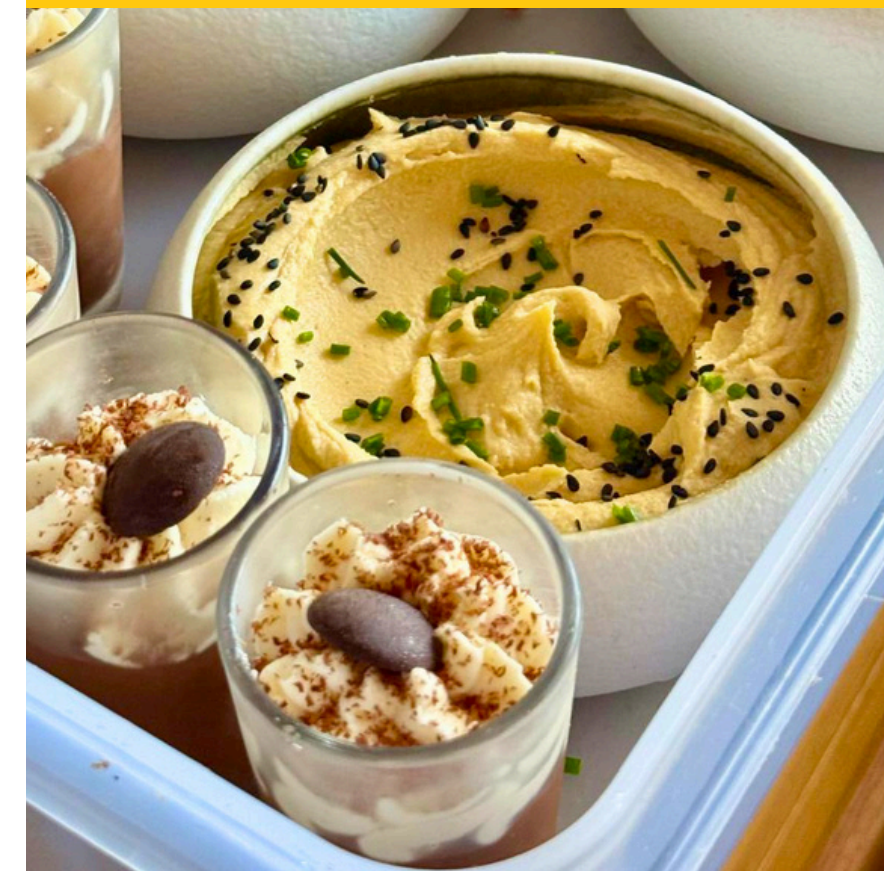
- Eau plate, Eau gazeuse, Eau parfumée,
- Citronnade maison
- Cocktail alcoolisé
- 1 fût de bière bio locale
- Vin local bio (1 bouteille pour 3 personnes)
- Jus et boissons fraîches

ACCOMPAGNEMENTS

- Brochettes végé (100 g)
- Taboulé frais maison

DESSERTS

Cheesecake aux fruits rouges





LES ACTIVITES

Challenge Magique →

Créez un show magique en équipe en 2h00 !
Les participants collaborent pour inventer un tour de magie,
guidés par des professionnels.
Échanges, créativité et présentation finale devant un jury,
où chacun repart avec des "souvenirs" à refaire chez soi.
► Émerveillement, cohésion, fun

← Aventure Immersive (2 options au choix)

Voyagez dans le temps et reconstituez l'histoire en 3h00 !
Les équipes explorent un lieu historique, rencontrent des
personnages et recueillent des indices pour résoudre un mystère
(livre perdu, chroniques incomplètes).
Une expérience en immersion avec curiosité et collaboration
► Fun, découverte ludique et cohésion





**PERMA
SOCIAL.
CLUB**
Ecotourisme & Permaculture



CHALLENGE MAGIE

Objectif

Expérience fédératrice, challengeante et magique pour créer un mini-show collectif qui renforce la cohésion et l'intelligence collective de vos équipes.

Encadrement

Animation par 3 magiciens/mentalistes professionnels, experts en pédagogie innovante et en création d'expériences uniques

Déroulement

- Mise en contexte et lancement enchanté : création de 9 équipes de 10 personnes, élection d'un capitaine par équipe (futur membre du jury)
- Chasse aux trésors magiques : échanges entre elles pour collecter des informations et accessoires nécessaires à la création de leur tour
- Création collaborative : Chaque équipe prépare un mini-show magique en intégrant les éléments collectés
- Grande finale : Présentation des créations devant un jury composé des capitaines, désignation des meilleurs magiciens de la journée

Le + Perma Social Club

- Personnalisation totale : Thématique adaptée au lieu et à votre image
- Souvenir durable : Chaque participant repart avec des "trucs" magiques à reproduire chez soi, pour prolonger l'émerveillement
- Panier garni pour l'équipe gagnante

Bénéfices

- Stimule créativité, communication et intelligence collective
- Renforce confiance en soi, cohésion d'équipe et prise de parole
- Crée une expérience mémorable, unique et fédératrice



Inclus : visio de coordination



AVENTURE IMMERSIVE

Option 1 : Reconstitution Nature
DOMAINE CHRISTIN

Objectif

Les participants deviennent les nouvelles équipes d'explorateurs mandatées pour retrouver les fragments du "Livre des Gardiens"

Encadrement

Animation par 4 comédiens, 4 figurants, 1 maître de cérémonie, avec une ambiance sonore pour une immersion totale

Déroulement

- Exploration libre : les participants, répartis 9 à 10 équipes, évoluent dans le domaine et **rencontrent des personnages incarnés** (vétérinaire, ethnologue, ancien gardien, botaniste, intendant)
- Découverte immersive : Chaque personnage partage une partie de l'histoire et propose une expérience (**dégustation de produits locaux et découverte des chevaux, de plantes et d'objets anciens**)
- Reconstitution de l'histoire : Les équipes **recueillent des indices** pour retrouver les fragments du Livre des Gardiens, un héritage perdu destiné à protéger la nature et les terres du domaine.
- Scènes clés : À des horaires précis, des **scènes marquantes prennent vie** grâce à nos équipes, ajoutant une dimension vivante à l'aventure.

Le + Perma Social Club

- Personnalisation totale : **un partenaire qui vous connaît** avec une thématique adaptée au lieu et à votre image
- Panier garni pour l'équipe gagnante

Bénéfices

- Stimule les échanges, la curiosité, l'observation et la cohésion d'équipe.
- Découverte patrimoniale où chacun on devient acteur de son exploration.
- Une expérience ludique, interactive, immersive et fédératrice



Inclus : visio de coordination



AVENTURE IMMERSIVE

Option 2 : Reconstitution Historique
DOMAINE TRINITE

Objectif

Dans un voyage de 800 ans d'histoire, les participants sont recrutés par un historien pour retrouver les chapitres manquants des Chroniques de Maguelone

Encadrement

Animation par 4 comédiens, 4 figurants, 1 maître de cérémonie, avec une ambiance sonore pour une immersion totale.

Déroulement

- Recrutement par un historien : les 9 à 10 équipes sont chargées de résoudre un mystère : un événement majeur a disparu des archives !
- **Rencontres historiques** : Ils croisent des personnages emblématiques (cartographe du XIII^e siècle, archiviste, navigateur, marchand de sel, messenger, gardien des remparts).
- Découverte collaborative : Chaque rencontre révèle un aspect du lieu à travers des **objets anciens, des cartes, des anecdotes, des dégustations locales et des défis basés sur l'observation et la réflexion.**
- Scènes inédites : Des moments clés (banquet, démonstration, cérémonie) animent le parcours et enrichissent l'expérience.

Le + Perma Social Club

- Personnalisation totale : une expérience mémorable grâce à **un partenaire, qui vous connaît**, avec une thématique adaptée au lieu et à votre image
- Panier garni pour l'équipe gagnante

Bénéfices

- Stimule l'esprit d'équipe, la réflexion collective et la découverte historique
- Renforce la cohésion et la communication à travers une aventure historique ludique, interactive et reconstituée en équipes



Inclus : visio de coordination



LES OPTIONS INCLUSES

- **JEUX EN BOIS**

- Table à élastique
- Cornhole
- Billard hollandais
- Shuffle puck
- Billard à rebonds

- **Photo Booth**

- 150 tirages, avec possibilité d'en faire davantage si besoin

- **Boissons**

- 1 fût de bière bio et locale
- 1 jarre de cocktail maison

- **Equipements au Domaine Trinité**

- 1 piscine, 1 terrain de tennis, 20aine de boules et espace pétanque

- **Equipements au Domaine de Christin**

- 2 piscines, trampoline géant
- Tables de ping pong et terrains de volley, badminton et 5 de pétanque
- 200 boules de pétanque





BUDGET

TARIF HT 90 pers	Christin Magie	Christin Immersion	Trinité Magie	Trinité Immersion
TOTAL HT	20 725 €	17 995 €	23 325 €	19 800 €
Par personne	230 €	200€	259 €	220 €

Modalités de paiement

- Acompte de 30% à la commande
- Solde versé à l’issu de la journée de séminaire sous 30 jours

LE PROGRAMME COMPREND

Repas

- Frais de service et de livraison
- 1 petit-déjeuner avec boissons, fruits et mignardises
- 1 déjeuner par personne (pièces apéritives, plat et dessert)
- 2 verres de vin, un cocktail et une bière par personne
- Boissons non-alcoolisées (eaux, jus...)

Activités et location de salle

- Location d’une salle pour accueillir 90 personnes, du matériel pour les activités et pour le temps en équipe
- Location de 5 jeux en bois
- Location photo booth
- Activité collective de 2h00 ou 3h00 fun et ludique
- Accompagnement par un membre de Perma Social Club pour assurer le bon déroulement et la coordination sur site
- Un panier garni à partager pour l’équipe gagnante du challenge collectif
- Option Trinité : une surveillance piscine



MERCI

Alice Benisty-Triay
+33(0)6 23 47 31 28
contact@permasocial.club
www.permasocial.club

ZAC Maumarin, 3 rue du Maquis,
34 920, Le Crès, France
848 617 379 - IM034190015

CONDITIONS GENERALES

Présentation du vendeur

Perma Social Club est une Société Anonyme à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de €7 500. Elle est inscrite au Registre du Commerce de Montpellier sous le n° 848 617 379, et titulaire d'une Immatriculation Atout France IM034190015, domiciliée au 3 rue du Maquis, 34920, Le Crès. Elle est habilitée à la vente des séjours touristiques dans les termes de l'article 23 de la loi du 13 juillet 1992. Le montant de la garantie est de €20 000 auprès de l'APST. Perma Social Club est habilitée pour garantir la réservation et la vente de séjours mis en ligne sur son site www.permasocial.club ou sur un site partenaire selon les termes d'une convention de partenariat signée entre Perma Social Club et le propriétaire du site partenaire. Perma Social Club est adhérente aux Entreprises du Voyage, ex SNAV (Syndicat National des Agents de Voyage).

Utilisation des sites et formation du contrat en ligne

Accord

Les termes et conditions énoncées ci-dessous (les "conditions" ou "Contrat") constituent l'intégralité de l'accord entre vous "Participant" et Perma Social Club, ses propriétaires, employés, actionnaires, sociétés affiliées, agents, représentants, dirigeants, administrateurs, associés, successeurs et ayants droit (individuellement ou collectivement "Perma Social Club", ou "nous") pour toutes les réservations, des séjours thématiques, des activités ou des transactions effectuées avec Perma Social Club, mis en vente sur le site www.permasocial.club, ou tout autre site partenaire.

En remplissant le formulaire de réservation et en signant les Conditions Générales de Vente soit par l'écriture ou la signature électronique, vous acceptez tous les termes et nous nous engageons à fournir des services en votre nom. Toutes les personnes nommées dans cette réservation ("participants") sont assujetties au présent Accord. En signant ces Conditions Générales de Vente, vous affirmez que vous avez mis tous les autres participants figurant à la réservation au courant de ces Conditions - quel que soit le versement du dernier paiement - et que tous les participants acceptent ces conditions.

Cession du contrat

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués. En revanche, le client ne peut pas céder son ou ses contrats d'assurance.

Conditions générales pour la vente de séjours

Il est expressément précisé que les informations figurant sur notre site web et nos programmes peuvent faire l'objet de modifications. Dans ce cas, celles-ci seront portées à votre connaissance avant la conclusion du contrat.

CONDITIONS GENERALES

Réservations

Conditions générales de réservations

Vous pouvez faire une réservation provisoire par téléphone, mais toutes les réservations doivent être faites par notre système en ligne ou par un formulaire complet transmis par email.

Vous recevrez une confirmation de la commande par courrier électronique. Cette confirmation retracera les caractéristiques essentielles de la réservation, son prix et ses modalités de paiement et sera accompagnée des présentes conditions générales de vente. Le contenu de ces confirmations de réservation est archivé par Perma Social Club.

La réservation devient ferme lorsqu'un acompte du prix total a été versé. Par cette méthode nous nous assurons que vous compreniez et acceptiez les présentes conditions.

Pour les prestataires : les prestataires peuvent réserver pour leurs participants en utilisant un formulaire de réservation envoyé par email ou formulaire de réservation en ligne. Les prestataires sont tenus de faire prendre connaissance de ces Conditions Générales de Vente à leurs participants avant de réserver et gérer toutes les communications avec leurs participants. Les prestataires assument toute la responsabilité de transférer de toutes les informations liées au voyage et toute communication concernant le séjour à leurs participants. Pour des raisons légales, les prestataires s'assurent cependant que les paiements s'effectuent par l'intermédiaire de Perma Social Club. Cette démarche est applicable si la réservation est effectuée de dernière minute.

Réservations de dernière minute

Si vous réservez une prestation dans les 14 jours avant le départ, vous devez soumettre un formulaire de réservation en ligne ou par email.

Le solde est dû dans les 24 heures suivant la confirmation sur le site de Perma Social Club, par virement bancaire ou sur l'application Lydia.

Acomptes

Ceux-ci sont applicables dès lors qu'une nuitée est incluse dans le séjour. Sauf dans le cas où la réservation est effectuée de dernière minute, et afin de garantir votre réservation et confirmer la disponibilité, un acompte de 30% de la valeur du séjour est appliqué au moment de la réservation. Le solde est dû 30 jours avant le départ.

Au moment de la réservation, vous devez payer votre acompte sur le site de Perma Social Club, par virement bancaire ou sur l'application Lydia pour garantir votre réservation.

L'acompte de 30% du montant du séjour sera déduit du montant final dû, qui sera demandé le jour du paiement final, au cas où des services soient ajoutés ou modifiés par une des parties au contrat.

Si la réservation est effectuée dans les 30 jours avant le départ, le montant total du séjour sera facturé. Le prix du voyage est global ou par participant et comprend les éléments mentionnés dans le descriptif du séjour. Dans le cadre d'une nuitée, toute demande de chambre single (individuelle) est soumise à des frais supplémentaires et doit être émise au moment de la réservation.

Les acomptes ne sont pas applicables si vous décidez de payer la totalité du séjour au moment de la réservation.

Votre réservation ne peut être confirmée qu'une fois l'acompte ou le paiement reçu sur le compte bancaire de Perma Social Club.

CONDITIONS GENERALES

Palement

Le solde du paiement est dû au moins 30 jours avant le départ du séjour. Le solde peut être réglé par carte bancaire, virement ou sur l'application Lydia. Nous vous contacterons avant la date du paiement final, afin de vous donner la possibilité de payer en utilisant une de ces méthodes.

Si nous ne recevons pas le solde du paiement ou si nous n'avons pas de communication concernant vos intentions de paiement 30 jours avant le départ du séjour, votre réservation sera annulée et vous serez soumis aux conditions d'annulation ci-dessous.

Si votre devise n'est pas l'Euro, les frais de virements et autres frais bancaires seront à votre charge.

Annulations et modifications

Annulation

Annulation du séjour par le participant

Toute annulation doit être notifiée par courriel à Perma Social Club.

Pour toute annulation du fait du Participant, la somme conservée par Perma Social Club sera la suivante :

- a) De la signature du contrat à 30 jours du départ : 30%
- b) De 29 jours à 21 jours du départ : 50%
- c) De 20 jours à 8 jours du départ : 75%
- d) Moins de 8 jours du départ : 100%
- e) Non-présentation au départ, un "no show" : 100 % du prix total

Toute annulation moins de 30 jours avant la date du voyage impliquent les frais d'annulation ci-dessus, sauf si vous êtes remplacé par une autre personne prête à voyager à votre place et au mêmes conditions. Aucun remboursement ne sera effectué une fois le voyage commencé. Aucune exception à cette politique d'annulation, y compris pour des raisons liées aux conditions météorologiques, le terrorisme, la guerre civile, personnelle, familiale ou d'urgence médicale ou d'autres circonstances indépendantes de notre volonté. Pour cette raison, nous encourageons fortement les participants à souscrire une assurance annulation de voyage et une assurance interruption.

Annulation du séjour par Perma Social Club

Lorsqu'avant le début du séjour, Perma Social Club se voit dans l'obligation d'annuler, le participant sera remboursé immédiatement et sans pénalités des sommes versées. Perma Social Club apporte un soin particulier au choix de ses prestataires et veille ainsi au respect des engagements contractuels pris à l'égard des participants lors de toute commande d'une prestation quelque qu'elle soit. S'agissant des prestations de forfaits touristiques, Perma Social Club ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de toute inexécution ou mauvaise exécution de tout ou partie des prestations prévues au contrat qui serait imputable au participant, à des circonstances exceptionnelles et inévitables ou encore au fait imprévisible et insurmontable (météorologie), d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat. S'agissant de toutes les autres prestations, Perma Social Club ne saurait voir sa responsabilité engagée qu'en cas de préjudices causés par une faute de sa part démontrée par le participant.

CONDITIONS GENERALES

Modification

Modification du séjour par le participant

Si vous souhaitez faire une modification sur votre séjour ou itinéraire, vous devez nous soumettre votre demande par courriel. Une fois qu'une demande de réservation est reçue et confirmée, des frais associés seront applicables pour toute modification des dates ou des itinéraires. Les frais varient selon le type de modification et la portée de la modification. Nos fournisseurs, notamment des hébergeurs, imposent souvent des frais ou des sanctions supplémentaires pour les modifications et les annulations.

Ceux-ci sont inclus dans les frais de modification et peuvent être considérables. Des frais de modification, minimum €59 par personne, s'appliquent à toute modification prenant place 30 jours avant le début du séjour.

Modification du séjour par Perma Social Club

Lorsqu'en cours de séjour, Perma Social Club se trouve dans l'impossibilité de fournir une part des prestations prévues au contrat, Perma Social Club s'engage à trouver une alternative similaire. Si celle-ci représente un pourcentage non négligeable du prix, Perma Social Club proposera une activité de remplacement en supportant éventuellement tout supplément de prix. Si l'alternative similaire que vous acceptez est de qualité inférieure, Perma Social Club vous proposera, soit un remboursement partiel de la prestation soit une prestation complémentaire en cours de séjour. Si Perma Social Club ne peut vous proposer une prestation de remplacement similaire, Perma Social Club vous proposera une prestation différente, ou vous proposera un remboursement de la prestation non fournie.

Descriptif

Les descriptifs des séjours sont établis au moment de la mise sous presse des brochures ou des descriptifs des séjours ; toute modification résultant d'impossibilités techniques vous sera indiquée et des prestations similaires vous seront offertes. Aucun dédommagement ne pourra être exigé pour le non-jouissance d'une prestation non fournie suite à un cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.

Certaines prestations nécessitent un nombre de participants déterminé : en cas d'insuffisance de ce nombre, nous pouvons être obligés de vous proposer une prestation de remplacement avec d'autres voyageurs, sans que vous puissiez prétendre à une indemnisation.

Responsabilité

Nous agissons comme un agent ou un intermédiaire pour les différents fournisseurs indépendants qui offrent l'hébergement, les repas, le transport, le tourisme, les activités ou d'autres biens et services liés à votre séjour ou visite.

En conséquence, le détaillant et l'organisateur sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent contrat et sont tenus d'apporter de l'aide au voyageur en difficulté. En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour. Aucun remboursement ne sera cependant accordé en cas de retard, d'annulation, de surréservation, de grève ou de circonstances exceptionnelles et inévitables d'un fournisseur, ou pour les éléments du séjour que vous n'utilisez pas.

Tous les prix, horaires, itinéraires mentionnés dans nos programmes peuvent être modifiés par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, ou qui seraient prises par les prestataires de services locaux auxquels nous nous adressons.

Perma Social Club se réserve le droit de remplacer éventuellement un prestataire par un autre, un transporteur ou un hôtel par un établissement de même catégorie.

CONDITIONS GENERALES

Assurance voyage

Bien que Perma Social Club ait une assurance civil professionnelle, le prix du séjour ne comprend pas l'assurance voyage. Nous recommandons vivement à tous les participants de souscrire à une assurance voyage globale, couvrant l'interruption de voyage, bagages et accidents/vie et d'autres dépenses qui pourraient survenir à la suite de la perte, les dommages, les blessures, retards ou inconvénients se produisant aux participants.

Sur demande, Perma Social Club peut inclure la dite assurance dans le prix. Sinon, nous supposons que vous l'aurez souscrit auprès d'une compagnie d'assurance de votre choix. Nous vous rappelons que vous êtes responsable de tous les dommages survenant de votre fait. Vous êtes tenu d'être assuré par un contrat d'assurance responsabilité civile pour ces différents risques.

Prix

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Les prix indiqués ont été établis sur la base des conditions économiques existant au moment de la création du présent contrat, et toute modification des tarifs de nos prestataires et des parités monétaires peut entraîner leur modification. Si l'augmentation vient à dépasser 8% du prix total initial, le participant a la possibilité d'annuler son voyage, sans aucune charge.

Nos prix sont libellés en Euro et ne comprennent pas : les boissons à moins d'être explicitement mentionnées, les pourboires, les dépenses exceptionnelles résultants d'événements imprévus (grève, conditions météorologiques etc.) ni l'assurance voyage, annulation et bagages.

Nos prix peuvent varier selon la période de réalisation du voyage et parfois selon le nombre de participants.

Les prix sont indiqués dans les descriptifs tout au long du processus de réservation et/ou de paiement. Lorsque le paiement est possible en ligne, le prix est immédiat et ferme.

Délai de rétractation

En application des dispositions de l'article L 221-28 du code de la consommation les prestations proposées sur le site par Perma Social Club ne sont pas soumises à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L 221-18 et suivants du code de la consommation en matière de vente à distance. En conséquence, les prestations commandées sur le site sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation et de modification prévues aux présentes conditions générales de vente et vous ne pourrez pas invoquer le droit à rétractation.

Territorialité de la législation applicable et des compétences juridictionnelles

Les parties conviennent que le présent contrat est régi par la loi française y compris en ce qui concerne la définition des compétences juridictionnelles. Preuve : Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste commise par le Vendeur, les données conservées dans le système d'information du Vendeur et/ou de leurs Partenaires ont force probante quant aux commandes passées. Les données sur support informatique ou électronique conservées par le Vendeur constituent des preuves et, si elles sont produites comme moyens de preuve par le Vendeur dans toute procédure contentieuse ou autre, elles seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

CONDITIONS GENERALES

Réclamations, service après-vente, médiation

Si vous rencontrez un problème ou si quelque chose ne répond pas à vos attentes, merci de le signaler sans délai à votre accompagnateur, hébergeur, intervenant ou guide (pour des séjours guidés) afin qu'ils puissent tenter de rectifier la situation.

Si vous ne le faites pas pendant que vous êtes sur le séjour, votre capacité à demander une indemnisation à Perma Social Club sera réduite ou impossible. En plus, si vous apportez des modifications sur l'itinéraire sans fournir l'avis décrit ci-dessus, vous assumez la responsabilité de tous les frais ajoutés que vous pourriez subir ainsi que la perte de tous remboursements potentiels.

Si vous n'êtes pas satisfait par cette procédure de préavis pendant le voyage, vous devez soumettre une réclamation par écrit à Perma Social Club dans un délai de 2 ans après la fin de votre séjour. Perma Social Club n'acceptera aucune responsabilité pour les réclamations reçues après cette période.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou vous n'êtes pas satisfait de la réponse reçue, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site www.mtc.travel.

Documentation de voyage

Documentation avant le séjour

Après réception de votre paiement final, vous recevrez par e-mail plusieurs documents : confirmations et informations de voyage, un aperçu de ce qui vous attend durant votre séjour, voire une décharge de responsabilité. Seront également incluses des suggestions et des recommandations pour vos équipements, vêtements, préparatifs...

Merci de lire ces documents attentivement dès que vous les recevez et de nous contacter si des informations vous semblent incorrectes.

Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité si nous ne sommes pas informés de toute inexactitude présente dans un document, qui se doit d'être mentionnée par vos soins à Perma Social Club, ses propriétaires, employés, agents ou représentants, dans un délai de 10 jours.

Documentation pendant le séjour

Vous êtes responsable de veiller à ce que tous les documents de voyage nécessaires soient valides et en votre possession pour la durée du séjour.

Certains ressortissants étrangers seront tenus d'avoir un Visa pour entrer en Europe. Le cas échéant, les passeports sont exigés et doivent être valides pendant au moins 6 mois après votre date de retour. Vous êtes responsable de l'obligation du passeport, et nous vous suggérons de planifier au plus tôt votre demande ou renouvellement de passeport. Merci de vérifier vos exigences gouvernementales.

Vous assumez l'entière responsabilité pour le contrôle et la vérification de toutes les exigences passeport et de visa. Vous êtes également uniquement responsable des conséquences néfastes résultant de la documentation manquante ou défectueuse.

Alors que nous pouvons fournir de bonne foi et par courtoisie des renseignements ou des conseils sur le climat, les vêtements, les bagages, les équipements spéciaux, etc., nous ne sommes pas responsables des erreurs ou omissions des informations fournies.

Tours et articles exclus

Nous vous invitons à vérifier la description de chaque séjour pour voir ce que chaque voyage comprend. Les prestations varient selon les séjours. Nos séjours et circuits ne comprennent pas les frais de voyage tels que billets de train, transfert d'aéroport, voyage et/ou assurance médicale, les frais d'excédent de bagages, ou tous les éléments personnels. Les repas en dehors de ceux mentionnés dans les séjours ne sont pas inclus, ainsi que toutes visites ou produits facultatifs impayés ou activités touristiques. Les boissons sont généralement exclues, sauf si explicitement mentionné dans le descriptif du séjour.

CONDITIONS GENERALES

Exigences de santé

Nos circuits peuvent être généralement physiquement actifs et les exigences varient selon l'itinéraire spécifique. En tant que telle, une bonne santé physique et mentale est essentielle pour le plaisir et la sécurité de nos séjours.

Par exemple, nos visites à la ferme nécessitent une activité modérée tandis que certains de nos séjours à vélo peuvent être très difficiles. Nous vous incitons à lire attentivement les descriptifs des exigences physiques nécessaires pour un séjour avant de vous inscrire, et de nous contacter pour des précisions si vous vous questionnez sur votre capacité à participer.

Si, lors du séjour, vous n'êtes pas apte à poursuivre l'activité, nous nous réservons le droit de vous proposer une alternative plus légère à la place, dans la mesure où ceci soit logistiquement faisable. Toutefois, nous ne pouvons pas garantir qu'une alternative soit possible, particulièrement lorsqu'il s'agit de poursuivre une activité avec d'autres participants ou avec des prestataires spécifiques à l'activité d'origine.

Si vous jugez que vous n'êtes pas apte à poursuivre une activité du séjour, vous pouvez abandonner cette partie du séjour pour assurer votre sécurité ainsi que la sécurité des autres personnes concernées. Si nous ou nos prestataires attitrés jugent que vous n'êtes pas apte à poursuivre une activité quelconque, et que nous ne pouvons pas raisonnablement vous offrir une activité alternative, nous nous réservons le droit de vous obliger à abandonner cette activité. Aucun remboursement, même partiel, ne sera accordé pour des activités que vous devez ainsi abandonner.

En signant ces conditions générales de vente, vous certifiez que vous n'avez aucune contre-indication médicale ou autre qui pourrait créer un danger pour vous ou d'autres participants ou affecter la jouissance d'autres personnes du séjour.

Hébergement, repas et transport

Hébergement

L'hébergement n'est pas automatiquement compris dans les services proposés par Perma Social Club, il peut être inclus sur demande et ajouté à une activité journalière.

Pour un séjour à forfait, l'hébergement peut être inclus du début à la fin d'un séjour. Les prix sont basés sur les chambres d'occupation double qui comprennent une baignoire ou une douche. Les chambres seules (single) sont limitées et exigent des frais supplémentaires.

Pour les séjours à forfait groupé, les personnes seules qui ne demandent pas de chambres simples seront réservés dans une chambre double avec un autre voyageur du même sexe lorsque cela est possible. Si une entente de partage n'est pas possible, le supplément sera évalué avant le départ, lorsque nous aurons confirmation qu'il n'y aura pas de voyageurs supplémentaires.

Si d'autres hébergements de la même catégorie sont réservés en raison du manque de disponibilité, il n'y aura pas de changement sur le prix du voyage. Si la disponibilité oblige la réservation d'un hébergement de catégorie inférieure/supérieure, vous serez informé à l'avance et nous vous donnerons la possibilité d'accepter ou de refuser le changement ainsi que tout changement dans le prix du voyage. Nous ne sommes pas responsables de la qualité ou l'emplacement des hébergements de remplacement.

Repas

Les repas peuvent être inclus et leur nombre varie en fonction du séjour. Vérifiez la description du séjour pour les informations concernant les repas.

CONDITIONS GENERALES

Transport

Le transport de votre ville de départ n'est pas inclus. Le transport localement et les transferts d'aéroport ou de gare ne sont pas inclus. La description de chaque séjour explique les types de transport qui peuvent être inclus dans le séjour.

Si vous souhaitez que le transport soit organisé, nous pouvons satisfaire ce besoin, ce qui entraînera des frais supplémentaires.

Notez que dans le cadre de séjours cyclistes avec assistance et accompagnement, les bagages seront transportés quotidiennement, mais ces séjours ne comprennent pas le transport de personnes.

Visites et activités

Les visites et les activités sont incluses uniquement quand elles sont payées à l'avance ou mentionnés comme inclus dans les séjours.

En fonction de la disponibilité des prestataires, des visites et des activités peuvent être ajoutées à des séjours existants avec un supplément de prix.

Les taxes et frais de service sont inclus pour les éléments spécifiquement inclus dans le séjour tels que les hôtels et les restaurants.

Les pourboires pour les guides, restaurateurs ou tout autre prestataire ne sont pas inclus.

La plupart de visites telles que les frais d'entrée de château ou autres monument ne sont pas inclus, sauf si spécifiquement spécifié dans le descriptif du séjour.

Vélos

Pour les séjours à vélo, nous vous recommandons de vous munir de votre propre vélo pour plus de confort. Les participants qui souhaitent apporter leurs propres vélos sont responsables de l'entretien et de tous les problèmes mécaniques. De plus, ces participants sont également responsables de la logistique de déplacement de leurs vélos vers le point de départ du séjour ainsi qu'à partir du lieu de fin du séjour, notamment en ce qui concerne le transport par train ou avion du vélo.

Hormis Le Grand Tour Cycliste, les locations de vélos sont en option pour les séjours et peuvent être disponibles avec un supplément de prix. Nous ne gérons pas les réservations et locations de vélos et pouvons cependant vous recommander une agence spécialisée.

Pour la location de vélo, vous acceptez également que vous serez soumis à tous les termes et conditions de la société auprès de laquelle la réservation et location de vélo aura été faite.

Les vélos seraient susceptibles d'être des vélos tout terrain (VTT) ou vélos tout chemin (VTC) de bonne qualité, voire des vélos électriques, en fonction des disponibilités de nos fournisseurs. Si vous planifiez de louer un vélo, vous serez responsable de lui une fois que vous en prenez possession. Votre responsabilité sera engagée en cas de dégâts ou de vol. Dans certains cas, un supplément devra être payé en cas de retard pour le retour du vélo, ou changement de vélo pendant le voyage. D'autre part, en cas de location de vélo, une caution peut vous être demandée ; le montant peut varier en fonction du type de vélo.

Service d'urgence

Pour chaque séjour, nous vous communiquerons un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact permettant de joindre Perma Social Club ou nos partenaires.

Pour un séjour cyclo-touristique soutenu par un accompagnateur en van, votre accompagnateur peut se rendre disponible par téléphone. Ci-après des exemples des motifs d'appel d'urgence : panne équipement ; blessure mineure/maladie qui empêche de continuer de faire du vélo ou de la marche, (blessures graves doivent d'abord être signalés à votre accompagnateur et aux autorités compétentes), trains ratés, ou la nécessité de planifier des services supplémentaires tels que des transferts. Ce service est disponible uniquement pendant la journée.

CONDITIONS GENERALES

Bien que votre accompagnateur puisse se rendre disponible, en fonction des distances impliquées ou d'autres obligations concurrentes de l'accompagnateur, un temps de réponse immédiat n'est pas garanti. Nous vous invitons à rester flexible et autonome, particulièrement lors d'imprévus mécaniques à vélo (ex : crevaison).

Pour tout autre séjour, votre guide, accompagnateur, intervenant ou le personnel des hôtels seront disponibles pour d'autres questions non liées aux urgences en dehors de vos activités. Nous vous conseillons cependant de contacter les autorités compétentes en cas d'urgence nécessitant une assistance médicale.

Avion, voiture et train

Réservations d'avion, voiture et de train

Nous ne gérons pas les réservations de billet d'avion. Nous pouvons cependant vous recommander une agence de voyage généraliste pour de telles requêtes. Pour la réservation de billets train et la location de voitures, vous acceptez également que vous êtes soumis à tous les termes et conditions de la société auprès de laquelle la réservation aura été faite. Vous êtes responsable de vous familiariser avec ces termes et acceptez que vous soyez responsable auprès de ces fournisseurs pour les réserves, les changements, les annulations et les différents problèmes ou autres, pour la réservation ayant été faite en votre nom.

Pour un voyage en train avec un vélo, nous vous conseillons de prendre connaissances des règles pour le transport par TGV et autres trains. Avant de voyager en train, veuillez-vous assurer d'avoir pris connaissances des limites de bagages.

Nous ne sommes pas responsables des problèmes que vous pourriez avoir en voyageant avec un vélo.

Modifications

Vous comprenez que les équipements, logements, types de transport, routes, les plannings et les itinéraires de séjours peuvent changer sans préavis en raison de circonstances ou d'événements locaux, ce qui peut inclure une panne mécanique, la maladie, les grèves, les conflits politiques, la météo et autres facteurs imprévisibles.

Formalités pour les mineurs

Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille

Accès pour les personnes à mobilité réduite

Afin de vous garantir de bonnes conditions et d'adapter au mieux votre activité, séjour ou voyage, vous devez nous informer de toute demande spéciale et de particularité vous concernant et susceptibles d'affecter le déroulement de l'activité, séjour ou du voyage. Toute demande spéciale et particularité sont tenues d'être informées à Perma Social Club avant la réservation de l'activité, séjour ou du voyage, et au plus tard 48 heures avant l'heure de départ.

Responsabilités lors de séjours

Date de début de séjours

Il est de votre responsabilité d'être à l'adresse de départ et à l'heure indiquée. Nous ne sommes pas responsables des éventuelles pertes dues à des arrivées tardives ou à des départs anticipés.

CONDITIONS GENERALES

Respect de réglementation locale et l'étiquette pendant le séjour

Vos responsabilités supplémentaires comprennent, mais ne sont pas limités à, strictement respecter toutes les lois locales, en respectant les coutumes et la culture, l'évaluation de vos capacités, en respectant la vie privée des autres membres de voyage, et sur un séjour guidé à suivre les suggestions et les conseils du guide.

Sur les visites guidées, la décision du guide local ou prestataire local est définitive sur toutes les questions qui peuvent menacer la sécurité ou interférer avec le bien-être du groupe ou des participants individuels. Pendant le séjour, nous avons le droit d'expulser une/des personnes que nous :

- a) jugeons être incapable de répondre aux rigueurs et aux exigences de la participation dans les activités touristiques ; ou
- b) de porter atteinte à la jouissance du séjour des autres participants.

Informatique et libertés

(Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)

Conformément à la loi Informatique, fichiers et Libertés et aux dispositions relatives à la protection des données personnelles, les données vous concernant, sont nécessaires au traitement de votre demande, et sont destinées à Perma Social Club, pour la réservation et la gestion de votre séjour. Afin de permettre l'exécution de votre contrat, ces informations seront communiquées à nos partenaires fournisseurs des prestations de services que vous avez demandées (hôteliers, transporteurs, producteurs...). Avec votre consentement, elles pourront également vous permettre de recevoir des offres promotionnelles ou commerciales, par courrier électronique ou postal, de notre part ou de la part d'autres sociétés dont la liste est disponible sur simple demande auprès de Perma Social Club.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification relativement à l'ensemble des données vous concernant auprès de Perma Social Club, en envoyant un email à contact@permasocial.club stipulant l'objet de votre demande, vos nom, prénom et adresse.

Pour de plus amples informations détaillées sur notre police RGPD, vous pouvez faire référence à notre site internet.

Mise à jour des conditions générales de vente

Nous nous réservons le droit de mettre à jour et/ou de modifier les conditions générales de vente à tout moment, et il est de votre responsabilité de vous familiariser avec ces dernières, qui peuvent être consultées sur www.permasocial.club